



# Opcalia a réalisé une collecte record en 2018

lundi 1er juillet 2019, par [lpe](#)

La collecte réalisée en février 2019 par Opcalia affiche une hausse de 13,3 %, atteignant ainsi 1,366 milliard d'euros contre 1,206 milliard d'euros l'an passé. Sur fond de création de l'Opco des services à forte intensité de main-d'oeuvre, cette forte progression témoigne de la robustesse d'Opcalia pour accompagner un nombre croissant d'entreprises et de salariés dans le développement de leurs compétences.

Réalisée selon les règles antérieures à la loi du 5 septembre 2018, la collecte 2019 est exceptionnelle à tous points de vues. Aujourd'hui, Opcalia soutient 823 998 stagiaires contre 597 744 en 2018 (+37,9 %) et finance 434 547 dossiers de formation (+27,5 %) ainsi que 221 882 contrats d'apprentissage via la taxe d'apprentissage (+ 9,2%). À cet effet, l'Opca a renforcé son approche territoriale et conforte son statut de leader dans le domaine de l'apprentissage.

Fidèle à son engagement en faveur de la réussite professionnelle des jeunes, l'Opca a également augmenté de 47 millions d'euros le budget consacré aux financements directs de l'alternance (écoles, contrats de professionnalisation, CFA), un budget qui s'élève aujourd'hui à 507 millions d'euros.

En outre, l'année 2018 a apporté une nouvelle fois la maîtrise des coûts. « *Le travail de toutes les équipes sur l'optimisation des process et notamment ceux liés à la dématérialisation ont permis la très bonne maîtrise du budget de fonctionnement validé par le Conseil d'administration d'Opcalia* » rappelle Christophe Jouvel, Directeur administratif et financier d'Opcalia.

Éric Depond et Yannick Ghoris, respectivement Président et Vice-Président d'Opcalia, se félicitent de cette année 2018 record. « *Nous remercions d'une part les équipes qui ont permis d'obtenir la qualité et le niveau des résultats de collecte et, d'autre part, les administrateurs pour le travail initié depuis plusieurs années en vue d'optimiser les frais de gestion en deçà du plafond fixé par la convention d'objectifs et de moyens (5,75 % au lieu de 9,9 %). Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle est réalisée dans une période de transition. Elle nous permet d'aborder sereinement la co-construction de l'Opco des services à forte intensité de main-d'oeuvre à laquelle nous participons activement* ».

**À propos d'Opcalia : Opcalia est un organisme paritaire agréé par l'État** et mandaté par l'Opco des services à forte intensité de main d'oeuvre. Présent sur l'ensemble du territoire national, y compris les 5 DOM, Opcalia conseille et accompagne les entreprises dans leur stratégie emploi-formation ; déploie des actions pour favoriser l'emploi durable des individus qu'ils soient jeunes, salariés, en reconversion, en situation de handicap ou fragilisés dans leur employabilité ; déploie et assure le développement de l'alternance, assure un appui technique des branches professionnelles pour anticiper les mutations socio-économiques et sécuriser les parcours professionnels ; gère et optimise les ressources financières dédiées aux formations.

**Opcalia en quelques chiffres clés :** 1,4 milliard d'euros de collecte - 230 000 entreprises adhérentes, dont 79 % de TPE - 588 820 salariés formés et 80 000 alternants accompagnés.